

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1705

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

-----

**ARTICLE 8**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« notamment »

le mot :

« uniquement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le recours aux ordonnances pour régler la question des coopératives est déjà contestable car le sujet est extrêmement sensible et devrait donc être discuté par la représentation nationale ; mais l'utilisation du mot notamment ouvre le champ de l'ordonnance de façon illimitée, ce qui est contraire à l'esprit même du recours aux ordonnances.

Cet amendement propose donc de limiter le champ de l'ordonnance aux seuls aspects cités dans cet alinéa.